



Voir

Nouveau brouillon

Supprimer

Révisions

Cloner

Communiqué de presse

# Dengue à La Réunion : accélération de la circulation du virus

Veille sanitaire & épidémiologie Moustiques & maladies 21 février 2018



**Au cours des 15 derniers jours, la circulation du virus de la dengue s'est intensifiée à La Réunion. 36 nouveaux cas ont été signalés, portant à 61 le nombre total de cas de dengue déclarés depuis le 1er janvier 2018 et à 155 depuis le début de l'épisode en début d'année 2017. Le risque de survenue d'une épidémie est à présent considéré comme élevé.**

Les conditions météorologiques (fortes pluies et chaleur) étant actuellement particulièrement favorables au développement des moustiques vecteurs, l'ARS Océan Indien rappelle l'importance des gestes de prévention à appliquer par tous : éliminer les récipients en eau autour de son habitation, se protéger des piqûres de moustiques et consulter son médecin en cas d'apparition de symptômes de la maladie.

## Situation épidémiologique

Au cours des 15 derniers jours, 36 cas récents de dengue ont été signalés (13 au cours de la semaine du 6 au 12 février et 23 la semaine dernière). Plusieurs quartiers sont à présent identifiés comme des zones de circulation active du virus :

- St-Paul, quartiers Gare routière et Etang St-Paul
- St-Paul, Bois de Nèfles
- Saint Gilles-les-Bains, quartier Carosse
- Le Port, quartier Rivière des galets
- Ravine des Cabris, quartier Bois d'Olives
- St-Pierre, quartier Terre rouge

Au total, 61 cas de dengue ont été signalés depuis le début de l'année, 155 depuis le début de la circulation de la dengue en début d'année 2017.

**Les conditions météorologiques actuellement propices aux moustiques vecteurs et la circulation virale active de la dengue dans l'ouest et le sud représentent un risque épidémique.**



**Maintien du niveau 2A  
du dispositif ORSEC  
de lutte contre la dengue**

L'ARS Océan Indien maintient l'activation du niveau 2A du dispositif ORSEC de lutte contre la dengue : « Identification d'une circulation virale modérée autochtone - apparition d'un ou plusieurs regroupements de cas ou de plusieurs cas sporadiques. »

 [www.ocean-indien.ars.sante.fr](http://www.ocean-indien.ars.sante.fr)

 ars  
ARS Océan Indien

## Actions menées par l'ARS Océan Indien

### Actions de Lutte Anti-Vectorielle


Les équipes de Lutte Anti-Vectorielle de l'ARS Océan Indien sont

actuellement fortement mobilisées et procèdent à de nombreuses interventions tant dans les quartiers concernés qu'autour des cas isolés afin de :


- Rechercher de nouvelles suspicions de dengue et demander à ces personnes de consulter un médecin sans tarder.
- Eliminer ou traiter régulièrement toutes les situations de proliférations de moustiques (eaux stagnantes dans les pots, soucoupes, déchets, ...).
- Informer la population concernée du risque de transmission de la dengue, et des moyens de prévention : éliminer les gîtes larvaires et se protéger contre les piqûres de moustiques.
- Informer et contrôler tous les sites majeurs accueillant du public (établissements scolaires, crèches, professionnels de santé, aires de loisirs) avec des traitements insecticides systématiques si nécessaire.
- Procéder à des traitements insecticides de jour dans les cours et jardins.
- Procéder à des pulvérisations insecticides de nuit dans l'ensemble des zones concernées.

**Depuis le début de la circulation de la dengue en début d'année 2017, les équipes de Lutte Anti-Vectorielle de l'ARS Océan Indien interviennent sur le terrain pour limiter la transmission du virus de la dengue.** Les interventions sont réalisées quotidiennement par les 120 agents de la lutte anti-vectorielle, autour du domicile et des lieux de fréquentations habituelles des malades. Ces actions ont représenté depuis le début de la circulation de la dengue en 2017, près de 12 000 visites à domicile dont plus de 7000 traitements des cours et jardins. Depuis le 01 janvier 2018, plus de 2500 visites à domicile ont été réalisées par le service. Enfin, des campagnes de pulvérisations insecticides de nuit sont également réalisées dans les zones de circulation du virus et ont concerné plus de 50 000 maisons.

Les collectivités sont également mobilisées aux côtés de l'ARS OI pour réduire les gîtes identifiés sur la voie publique.



**Du fait de la forte mobilisation des équipes de lutte anti-vectorielle autour des signalements de cas de dengue, le service n'est plus en mesure de**



**répondre aux demandes individuelles d'intervention adressées via numéro vert (0 800 110 000). Le numéro vert reste toutefois actif pour répondre à toute demande d'information.**

**Du fait du niveau 2A du dispositif ORSEC, un renforcement de la mobilisation des communes, intercommunalités et établissements scolaires concernées, aux côtés de la Lutte Anti-Vectorielle, est engagé pour l'élimination systématique des situations de prolifération des moustiques vecteurs et l'adoption par chaque individu des bons gestes de protection et de lutte.**

## Informations auprès des professionnels de santé

**Les médecins des secteurs concernés sont sensibilisés à l'importance de continuer à prescrire des confirmations biologiques auprès des cas suspects pour permettre de suivre l'évolution de la situation épidémiologique dans les zones de circulation virale.**

**Les professionnels de santé sont appelés à rester vigilants afin de détecter, confirmer et signaler précocement tout nouveau cas de dengue importé ou autochtone.**

## Recommandations par l'ARS Océan Indien

### Des gestes simples à adopter

Les épisodes de fortes pluies depuis le début d'année sont à l'origine d'une remise en eau de nombreux gîtes larvaires. Ces derniers associés au retour de la chaleur sont particulièrement favorables au développement du moustique tigre, vecteur de la dengue. En effet, ce dernier pond dans de petites collections d'eau stagnante, souvent créées par l'Homme autour de son habitation.

La lutte contre les moustiques repose avant tout sur des gestes simples à mettre en œuvre au quotidien :

- **Éliminer les eaux stagnantes dans son environnement** (vider les soucoupes, vérifier l'écoulement des gouttières, respecter les jours de collecte des déchets, vider les petits récipients, vérifier ses siphons de sol...).

- **Éliminer les déchets pouvant générer des gîtes larvaires**
- **Se protéger des piqûres** (port de vêtements longs, utilisation de répulsifs et de moustiquaires), y compris quand on est malade pour ne pas contaminer son entourage.

**La mobilisation de tous dans la lutte contre les moustiques vecteurs est nécessaire, pour empêcher la circulation du virus et limiter le risque épidémique.**

## Consulter un médecin en cas d'apparition des symptômes

**Pour éviter la propagation du virus**, l'ARS Océan Indien rappelle qu'il est **impératif, en cas d'apparition brutale de fièvre** éventuellement associée à des maux de tête, douleurs musculaires, éruptions cutanées, nausées, vomissements, saignements ou fatigue :

- **De consulter rapidement un médecin.**
- **De continuer à se protéger des piqûres de moustiques.**



**Consulter un médecin en cas d'apparition des symptômes.**

## Rappel sur la dengue

La dengue est une maladie transmise par les piqûres de moustique (à La Réunion, par le moustique tigre, *Aedes albopictus*).

Dans sa forme classique, la dengue se caractérise par une fièvre d'apparition brutale accompagnée d'un ou plusieurs des symptômes suivants :

- Frissons
- Maux de tête
- Douleurs articulaires et/ou musculaires
- Nausées
- Vomissements

Dans 2 à 4% des cas, il peut y avoir évolution vers une forme grave

## Aller plus loin

### Affiche : Attention la dengue circule à La Réunion




Télécharger


## Moustiques & maladies à La Réunion


Pour en savoir plus, consulter la rubrique

### Contact

#### Service Communication

 02 62 93 94 94

 06 92 66 61 20

 Envoyer un courriel

Prévention, infos, conseils



Appel gratuit depuis un poste fixe

### Mots clés

Dengue

La Réunion

Moustiques

Lutte anti-vectorielle